

MIKOŁAJ NKOLLO
mikon74@amu.edu.pl
Adam Mickiewicz University

LA FIXATION DES SÉQUENCES
RÉCIPROQUES CUMULATIVES:
*SE V_{PLURIEL} L'UN L'AUTRE**

ON THE FIXATION OF CUMULATIVE
'*SE V_{PLURAL} L'UN L'AUTRE*' RECIPROCAL SEQUENCES

The paper deals with the rise of French sequences where two etymologically and functionally divergent markers, an erstwhile reflexive *se* and the *l'un l'autre* cluster, combine to encode reciprocity. Unlike in other old Romance languages, in medieval French (12th to 14th centuries) cumulative reciprocal constructions arise relatively late. In the meantime, they rely either on *l'un ... l'autre* (acting as substitutes of verbal arguments) or on *se*. The only exception involves pronominal verbs of movement that encode symmetric relations. Two independent mechanisms are claimed to have been responsible for broadening the domain of cumulative sequences: the weakening of anaphoric links of *l'un ... l'autre* to their antecedents and subjectification. Since plural subject-verb agreement is obligatory in sentences with reciprocal *se*-verbs, the singular *l'un* is unlikely to fill a slot for subject. Therefore, it is coerced into drifting rightwards to form a single syntactic constituent with *l'autre*. Subjectification circumscribes cases where, notwithstanding the presence of *l'un l'autre*, *se* accompanying a verbal plural is sufficient to convey reciprocity. As a consequence, cumulative sequences become widespread in 16th century. All in all, the shift is viewed as an instance of construction becoming increasingly schematic over time.

* Remerciements. L'étude a été réalisée grâce à l'appui financier du Centre National de la Science (NCN, décision DEC-2012/07/B/HS2/00602).

1. Introduction

Dans les pages qui suivent, l'attention sera portée sur l'un des aspects de l'évolution des phrases avec la séquence réciproque dérivée du latin *unus alterum*. En particulier, il s'agira ici de reconstruire comment s'est produite la fusion à l'intérieur d'une seule construction de deux expressions étymologiquement et fonctionnellement distinctes: *l'un l'autre* et le réfléchi latin *se*. Pour éviter d'engager le débat sur les innombrables variantes graphiques de ce premier signe dans les textes anciens, on le notera simplement *l'un l'autre* par la suite. L'hypothèse qui aidera à résoudre cette énigme est que, comparé à d'autres vernaculaires romans du Moyen Âge, le français médiéval permet de mieux cerner cette fusion. Alors que le catalan, le portugais ou le castillan anciens offrent, dès leurs premières manifestations écrites, de multiples occurrences de *se* V_{pluriel} *l'un l'autre*, en français cette combinaison prend de l'ampleur assez tardivement. Dans les textes rédigés entre le XII^{ème} et le XIV^{ème} siècles, le choix n'est offert qu'entre ce qui aujourd'hui aurait la forme *Elles s'embrassèrent sur la joue* et *L'une embrassa l'autre sur la joue*. Par contre, le cumul de deux marqueurs (*Elles s'embrassèrent l'une l'autre sur la joue*), courant selon certains chercheurs (voir p. ex. Guentchéva & Rivière 2007: 582-585) en français moderne, n'est pas bien attesté au Moyen Âge.

L'importance théorique de cette reconstruction consiste à mettre à l'épreuve l'utilité de certaines notions couramment débattues en linguistique diachronique et à évaluer leur aptitude à expliquer les processus à l'œuvre dans la formation des constructions réciproques françaises. Pour cette raison, une place de choix sera impartie ici à la grammaire de construction et à l'adéquation de la notion de «contextes-passerelles». Enfin, à l'issue de l'analyse certaines remarques seront formulées sur les degrés de grammaticalisation de différentes langues romanes.

2. Les données et les principes méthodologiques

Les données empiriques pour l'analyse qui suit proviennent principalement de deux sources: le corpus ARTFL – *Textes de Français Ancien* (103 textes rédigés entre le XII^e et le XV^e siècles, 3 014 389 occurrences de mots), disponible à partir des pages de l'Université de Chicago et le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes* (abrégé DÉCT par la suite; tous les textes datant du XII^e siècle). Puisque l'étude qui suit a un caractère diachronique, d'autres sources, chaque fois identifiées et annotées, seront aussi mises à contribution. Dans tous les cas, la requête était lancée pour le lemme *autre*. Étant donné la diversité des ordres linéaires disponibles en français ancien, le traitement exigeait à des étapes ultérieures que soit effectuée une extraction manuelle de ces exemples où l'une des formes de *autre* était corrélée avec l'une des variantes de *un* (parfois accessible sous la forme d'un *j*, p. ex. ... *Li.j. va ferir l'autre; ne se*

vont *espargnant*; Anonyme, *Beaudouin de Sebourg*, p. 256) pour signaler qu'il s'agit d'une relation réciproque. Les indications données dans la présente étude sur la localisation exacte des citations dans les textes évoqués reprennent fidèlement les indications visualisées dans les corpus. Au total, 240 résultats ont été obtenus à l'issue de la recherche lancée dans l'*ARTFL* et 117 pour le DÉCT. Ce total contient également les séquences où un indéfini prend la relève de *l'un* et est en correspondance avec *l'autre* pour exprimer la réciprocité.

En ce qui concerne le cadre méthodologique qui jalonne la présente analyse, l'appel sera fait surtout à certains postulats de la grammaire de construction. Tous ses courants actuels partagent une vision anti-modulaire du langage. L'essentiel est qu'à l'opposé des modèles génératifs, la grammaire de construction refuse de traiter le lexique et la syntaxe comme des modules alambiqués et cantonnés dans leurs propres zones cérébrales lors du traitement neuro-cognitif de l'information (Fried 2013: 434). Dans les conceptions qui s'inspirent d'une vision générative du langage, on se figure la formation des phrases comme procédant par l'insertion des unités lexicales à leurs endroits appropriés dans une séquence gouvernée par les règles de la syntaxe. Dans une approche intégrative, au contraire, la couche lexicale et la couche grammaticale, au lieu d'être séparées, constituent des associations conventionnelles d'une forme et d'un sens (ou paires forme-sens).

En termes propres à ce cadre, les constructions sont parfois caractérisées à l'aide de deux dichotomies où se chevauchent les dimensions suivantes: atomique vs. complexe et schématique vs. substantive. En voici une présentation:

Tableau 1. Les dimensions constructionnelles

| | Substantif | Schématique |
|----------|-------------------------------|--------------|
| Atomique | <i>Dire</i> | Verbe |
| Complexe | <i>Il vient de s'endormir</i> | Passé récent |

Il s'ensuit de cette simple juxtaposition de différents cas de figure que la dichotomie atomique vs. complexe s'appuie sur le degré auquel une construction se laisse segmenter. La dimension schématique vs. substantif, elle, équivaut au degré auquel est occultée la réalisation phonique de parties formant une paire forme-sens. Les éléments discernables dans *VENIR DE* INFINITIF, c.-à-d. le passé récent, ne servent pas *a priori* à véhiculer les significations «passé» et «récent» (Trousdale 2012: 172). Il s'agit plutôt d'un cadre linéaire capable d'accueillir différentes unités au gré des intentions communicatives du locuteur.

Ainsi, *dire* est, au premier coup d'œil, une construction substantive et atomique. Une analyse plus approfondie la situerait quelque part à mi-chemin entre deux pôles extrêmes, schématique et substantif. Il y a *substance* dans la mesure où il y a matière phonétique qui réalise *dire*. *Dire* est pourtant schématique en ce qu'il préfigure des endroits destinés à accueillir ses arguments. Ces arguments

sont à leur tour, des substances. Par contre, la catégorie «Verbe» représente un concept hautement schématisé et, simultanément, atomique (non divisible en parties). La construction dite «passé récent» est schématique et complexe, alors qu'une manifestation concrète de celle-ci, comme *Il vient de s'endormir*, du fait de contenir obligatoirement plusieurs parties et d'être phonétiquement réalisable, est complexe, en même temps que substantive (Waltereit 2012: 6–7). Cependant, la paire forme – sens dite *passé récent* a bien sa signification au même titre que p.ex. l'infinifit *dire* ou qu'une manifestation concrète du passé récent¹.

Dans les travaux qui se réclament de la grammaire de construction on souligne avec insistance le caractère non-compositionnel de plusieurs paires forme – sens, emmagasinées telles quelles dans la mémoire d'un locuteur et disponibles le cas échéant. Par conséquent, il doit exister une méthode de se représenter comment les constructions se grammaticalisent. La solution demande qu'on accepte au préalable que les unités lexicales soient elles-mêmes des constructions. Puisque le sens «verbaliser par la voie orale» ne se laisse aucunement prédire à partir de la séquence sonore /d/, /i/, /r/, *dire* doit lui-même être traité comme une construction. Au moment où elle commence à être employée comme une tournure rigide (*dirais-je, comme qui dirait, dirait-on* etc.), nous voici en présence d'un changement directionnel qui mène du moins vers le plus schématique. Il se produit, à cette occasion, un glissement catégoriel, c.-à-d. le passage du verbe lexical plein vers la position de l'élément d'une incise ou d'une structure hypotactique. Finalement, on s'aperçoit que *dire* entre alors en ligne de compte avec d'autres expressions capables de transmettre le sens d'approximation ou de similitude (les exemples ci-dessous ont été puisés dans le *TLFi*, le symbole => est pour *équivalent à*). C'est la grammaticalisation des constructions.

- (1a.) *C'est vitreux, mou, aveugle, bordé de rouge, on dirait des écailles de poisson* (Sartre, *Nausée*, 1938, p. 33) => *comme des écailles*.
- (1b.) *On aurait dit que Robert avait entendu le murmure de mes pensées* (Beauvoir, *Mandarins*, 1954, p. 335) => *Robert paraissait / avait l'air d'avoir entendu*.

¹ Intuitivement, on rapproche les constructions schématiques du pôle complexe, d'une part, et de l'autre, on associe les paires forme-sens substantives au pôle atomique. Il faut, néanmoins, tenir compte de l'existence d'une classe importante d'expressions qui sont, en même temps, complexes et substantives. Il s'agit des locutions idiomatiques, comme *casser la pipe, tourner autour du pot*, etc. En contrepartie, il existe des constructions qui, tout en étant schématiques, demeurent atomiques: les parties du discours. Ainsi, les adjectifs français s'avèrent-ils hautement schématiques, ne serait-ce qu'en raison de leurs propriétés combinatoires (p. ex. intensification, expression du degré, faculté de certains d'entre eux d'avoir leurs compléments; voir Van Goethem 2015: 121). Leur unicité fait qu'ils sont, en même temps, atomiques. Les formes adjectivales en emploi concret ont leur réalisation matérielle, p.ex. *jaune, coupable, acerbe*. Il s'agit donc de substances superposées aux schèmes.

- (1c.) *Non pas une part de la moitié, non ... ce serait trop; ... mais, comme qui dirait une prime de cinquante pour cent (France, Jocaste, 1879, p. 108) => ... mais, plus ou moins ...*

L'entrecroisement de deux dichotomies caractérisées ci-dessus fait voir que le partage entre syntaxe et lexique ne disparaît pas pour de bon. Il continue, après être reformulé en termes de dimensions constructionnelles. Le lexique et la syntaxe diffèrent surtout par le degré auquel leurs éléments sont substantifs ou schématiques. Il se profile, à l'issue de la comparaison de différentes constructions l'image suivante: les constructions qualifiées de grammaticales sont schématiques, c.-à-d. aucune substance phonétique ne correspond clairement à leur signifié. Les constructions lexicales, quant à elles, sont substantives et plus individualisées (Meinschaefer & Kelling 2004: 442). La présente étude s'intéresse aux constructions qui, dans leur développement historique, ont glissé du pôle substantif vers le pôle schématique. Au moins deux attributs diachroniques s'associent à l'émergence d'une construction (voir Trousdale 2014: 560): changement directionnel et progression lente, survenue pas à pas.

3. Le réfléchi et la séquence corrélée *l'un l'autre* en ancien français

L'ancien français offre un panorama somme toute assez confus de ses constructions réciproques. Il se distingue du latin tardif surtout par la position qu'y acquiert le clitique *se* (dont les réalisations textuelles alternent entre *se* et *sei*; voir 2a.-b. ci-dessous), y compris son statut de marqueur réciproque de plein droit. Attaché à une forme verbale, ce signe peut, dès les premiers textes français, se passer d'autres marqueurs pour assurer l'expression de cette valeur sémantique. Sa mobilité linéaire, conformément à l'un des paramètres de grammaticalisation formulés par Lehmann (1995/1982: 123–127), est déjà sérieusement réduite – le *se* en ancien français accompagne obligatoirement les formes verbales. Pourtant, autrement qu'aujourd'hui, ce pronom initie dans les textes médiévaux des instances de la montée du clitique, surtout en compagnie de *pouvoir*, *devoir* et des formes verbales finies qui participent à la formation des périphrases aspectuelles et / ou temporelles (Mutz 2012: 328–329).

- (2a.) *Au departir se corurent besier* (Anonyme, *Coronement Looïs*, v.241; XII^e s.)
«En se quittant, ils se mirent à échanger des baisers»
- (2b.) ... *si choisit le runcin, prent sei al estriu, entre les arçuns s'asist* (Anonyme, *Chanson de Guillaume*; p. 19; 1150) «Il choisit un cheval de mauvaise qualité, saisit les éperons et se dresse sur les arçons»

En ce qui concerne la mise en commun de *se* et de *l'un l'autre* à l'intérieur d'une construction, au début ces deux marqueurs semblent s'exclure mutuellement. En effet, il arrive souvent que des deux verbes voisins ou peu éloignés dans un texte, y compris les cas de coordination ou de simple juxtaposition, l'un

devienne réciproque grâce à *l'un l'autre* (sans *se*), alors que son voisin s'appuie uniquement sur le pronom. Un fait crucial pour la présente étude est que *l'un l'autre* médiéval ne se limite pas à marquer la réciprocité. Puisque dans presque tous les exemples les parties de cette expression enchaînent anaphoriquement sur des éléments précédemment introduits dans le même texte, leur statut est aussi celui de substituts d'arguments verbaux.

– plusieurs verbes transformés, chacun avec un seul marqueur:

(3a.) *Li. j. va ferir l'autre; ne se vont espargnant: par dessus les hiammes se vont maint cop donnant (Beaudouin de Sebourg; p. 256; 1350) «Ils s'assèment des volées de coups sans s'épargner; ils ne cessent pas de se frapper sur leurs heaumes»*

(3b.) *Andui joingnent li arrabi, li uns l'autre pas ne failli. La ou il primes se troverent, es escuz granz cox se donerent, la ou li barons s'entrentrent, escuz et hauberz s'entresfondrent; de vertu li barons se fierent, mes en char pas ne se toucherent (Anonyme, Roman de Thèbes; p. 178; XII^e s.) «Ils éperonnent tous deux avec ardeur, fôçant l'un contre l'autre à qui mieux mieux. Dès qu'ils se rencontrèrent, ils se donnèrent de grands coups sur les boucliers; lorsque les chevaliers se rencontrèrent, boucliers et hauberts furent défoncés. Les comtes se frappent avec violence, mais n'enfoncent pas leurs armes dans la chair»*

– *l'un l'autre* est l'unique marqueur

(3c.) *... ne ne pooit mes gueres nuire li uns a l'autre (Érec, v.5938-5939) «Ils ne peuvent plus se faire dommage l'un à l'autre»*

(3d.) *Ansanble jurent an .i. lit, et li uns l'autre acole et beise: riens nule nest qui tant lor pleise (Érec, v.5200-5202) «Ils restent couchés ensemble, s'embrassent et échangent des baisers; il n'y a rien au monde qui leur plaise plus que cela»*

– *se* est l'unique marqueur

(3e.) *... andui main a main se tienent (Lancelot, v.4593) «Les deux se tiennent par la main»*

Incidemment, la compétition entre les deux expressions peut aller jusqu'à affecter la classe, beaucoup plus nombreuse au Moyen Âge qu'aujourd'hui, de verbes à préfixe *entre-*². Ces verbes sont toujours, dès les premiers textes français, accompagnés d'un autre marqueur. Contrairement au français contemporain, les textes médiévaux offrent des cas où c'est *l'un l'autre*, au lieu du pronom normalement attendu, qui fait le service. Deux modèles deviennent

² Nous ne discuterons pas ici du comportement du pronom en compagnie de ces verbes (ex. *Li uns l'autre de rien n'aresne, car s'il entrareisnié se fussent ...*, *Yvain*, v.6102-6103). Innovation spécifiquement française, les verbes à préfixe *entre-* proviennent de la réanalyse de *inter se*, syntagme prépositif qui s'emploie en latin uniquement pour exprimer la réciprocité et permet de distinguer: *se interficiunt* «se suicident» *inter se interficiunt* «se donnent la mort l'un à l'autre».

ainsi accessibles: soit *s'entre-V*_{pluriel}, soit *entre-V*_{pluriel} *l'un l'autre* (cf. 4a.-c.). L'analyse de données de l'ARTFL et du DÉCT n'a révélé aucun cas où les deux marqueurs aient été concomitants.

– verbe à *entre-* avec le pronom uniquement (sans *l'un l'autre*)

- (4a.) *Les fers des glaves ont basciés, si s'entredonent es escus* (Anonyme, *Vengeance Raguidel*; p. 33; XIII^e s.) «Ils abaissent les tranchants de leurs épées et se frappent l'un l'autre sur les boucliers»
- (4b.) *Bien fierent cist, bien fierent cil, Tost an veïssiez morir mil. Fieremant s'antreconbatoient* (Wace, *Partie arthurienne du Roman de Brut*; p. 148; XII^e s.) «Une lutte atroce se déclencha de l'une part et de l'autre; vous les verriez mourir par milliers. Le combat des uns contre les autres était si acharné»

– verbe à *entre-* avec *l'un l'autre* uniquement (sans pronom)

- (4c.) ... *si s'an issent joie faisant et li uns l'autre antrebeisant* (*Érec*, v. 6309-6310) «Ils en sortent joyeux et échangent des bisous»

Les textes français médiévaux n'offrent qu'une seule exception à cette séparation apparemment si immuable de deux marqueurs. Elle ne comprend au début que des phrases où la prédication s'appuie sur un verbe de mouvement ou, exceptionnellement, un verbe de localisation spatiale (*se partir, se departir, se dessevrer, se tenir*; voir 5a.-e.). Un argument est ainsi fourni à une vision fonctionnelle de l'évolution linguistique qui accorde tant d'importance à des emplois non-canoniques des unités linguistiques. Leur poids théorique est dû au fait qu'ils servent de points de départ d'une innovation qui se propage ensuite d'un contexte à l'autre jusqu'au point de devenir routinière et d'atteindre un degré élevé de schématicité. Pas à pas, une paire forme – sens nouvelle, précédemment inconnue, gagne du terrain aux dépens des constructions anciennement attestées.

- (5a.) ... *car il dui se partiront le matin li uns de l'autre* (Anonyme, *Queste del Saint Graal*; p. 244; XIII^e s.) «... puisqu'ils se sépareront au matin l'un de l'autre»
- (5b.) *Si issirent dou chastel et se departirent maintenant li uns de l'autre ainsi come il l'avoient porparlé, et se mistrent en la forest li uns ça et li autres la* (*Queste del Saint Graal*; p. 26) «Ils partirent du château et se dirent adieu comme il avait été convenu; après ils entrèrent dans la forêt, en suivant chacun sa voie»
- (5c.) ... *ne les diz piez ne les genouz ne se dessevroient l'un de l'autre, ne ne li estoit miex en nule partie de son cors ne autrement qu'il estoit ainçois que ele entrast le baing* (Guillaume de Saint-Pathus, *Miracles de saint Louis*; p. 121; approx. 1300) «Ni les pieds ni les genoux en question ne pouvaient être séparés; elle ne sentait aucune partie de son corps aller mieux ou autrement qu'avant; alors, elle alla prendre le bain»
- (5d.) *Lancelos dit a Hestor qu'il se tese atant, quar assez en avoit dit, et il si fet; et se partent meintenent li un des autres et viennent a leur chevax et montent* (Anonyme, *Mort le roi Artu*; p. 192; approx. 1230) «Lancelot dit à Hector de

se taire parce qu'il en avait déjà assez dit. Et celui-ci obéit. Les deux se séparent en ce moment l'un de l'autre, viennent à leurs chevaux et montent»

- (5e.) *Seigneur, fet il, ceste bataille est la plus dotable que ge onques veisse; por Dieu, vos qui estes frere et compaignon de la Table Reonde, tenez vos ensemble li uns avec l'autre, car, se vos le fetes, l'en ne vos porra mie legierement desconfire (Mort le roi Artu; p. 240) «Seigneur, c'est la plus redoutable bataille que j'aie jamais vue; par Dieu, vous qui êtes compagnons dans la confrérie de la Table Ronde, tenez-vous unis les uns aux autres. Si vous le faites, il ne sera pas possible de vous mettre en déroute facilement»*

Selon Manoliu (2011: 521-524), l'origine de cette innovation remonte au latin classique dont les verbes de mouvement auraient eu, à un degré plus élevé que les autres, la faculté d'apparaître tantôt avec le pronom, tantôt seuls (*mouere* et *se mouere* «se déplacer, s'éloigner, s'écarter»). La différence entre les deux emplois consisterait à ce que, dans les constructions pronominales, plus d'emphase est donnée à l'action. En revanche, le poids sémantique de l'argument-sujet serait dans ce cas-là réduit. Selon Flobert (1975: 387), l'attachement du réfléchi à un verbe de mouvement varie suivant ce que fait l'initiateur de l'action: alors que les constructions pronominales admettent que l'action soit réalisée sur son initiative, une telle interprétation fait défaut aux formes verbales simples. C'est ainsi que *se mouit ex urbe* «Il s'est écarté de la ville» s'oppose à *mouit ex urbe*, qui pourrait signifier aussi «Il s'est fait expulser de la ville.»

Une explication un peu plus approfondie, mais qui ne contredit aucunement les découvertes de Flobert, fait appel aux propriétés sémantiques de *se partir*, *se dessevrer*, *se partir* dans les exemples ci-dessus. Tous parmi eux dénotent des relations réciproques inhérentes (ou symétriques; voir Dimitriadis 2008: 376–381 pour l'analyse de cette classe d'expressions). En effet, un individu ne se sépare pas tout court; il doit y avoir d'autres personnes qui deviennent alors séparées de lui. La réciprocité faisant par définition partie de leurs signifiés lexicaux, ces expressions permettent au locuteur de construire ses phrases sans marqueurs additionnels. Pourtant, *l'un l'autre* y est bel et bien présent. D'où la conviction que plutôt que de transformer *se partir*, *se dessevrer*, *se partir* en constructions réciproques, *l'un l'autre* localise la relation à l'intérieur de l'ensemble précédemment mentionné d'individus (p. ex. *Lancelos* et *Hestor* de 5d.). Par contre, une simple phrase du type *il dui se partiront le matin*, où *l'un l'autre* est absent, peut facilement être interprétée comme «les deux ont quitté le reste de leurs compagnons». C'est que les séquences bâties sur les verbes réciproques inhérents (sujet pluriel – verbe pluriel), pronominaux ou non, sont sous-déterminées quant à leur complétude syntaxique: soit tous les arguments sont réalisés dans le SN-sujet pluriel (la phrase est complète) et la relation est opératoire à l'intérieur de l'ensemble, soit un des arguments n'est pas ouvertement réalisé. Dans ce dernier cas, la relation met en correspondance les individus dénotés par l'argument-sujet avec ceux qui manquent d'être nommés, leur argument étant occulté.

4. Modèles explicatifs traditionnels

Le cumul de deux marqueurs à l'intérieur d'une seule construction ne s'est pourtant pas arrêté sur les verbes de mouvement. Avec le temps, leurs co-occurrences se multiplient et cessent d'être sélectives quant au signifié lexical du verbe. Une des méthodes pour reconstruire la fixation du modèle nouveau consiste à évoquer les «contextes-passerelles» (angl. *bridging contexts*). En dehors de révéler les mécanismes sémantiques grâce auxquels le réfléchi acquiert des fonctions nouvelles, cette méthode identifie les phases de cette acquisition. Le passage d'une valeur-source (réfléchi) à une valeur-cible (réciproque) renoue avec une vision somme toute assez traditionnelle des rapports entre les deux signifiés. Il n'en reste pas moins vrai que l'évolution dans la direction inverse n'a jamais été documentée (Heine & Narrog 2009: 416). C'est une nouvelle fois la duplicité des rôles joués par un participant envers l'autre dans un schéma actanciel qui est à l'œuvre. Il s'y ajoute, selon D. Creissels (2006: 17), une condition supplémentaire: l'échange des rôles doit concerner une proportion suffisamment importante des paires de participants formant une collectivité.

Le jeu des contextes-passerelles comprend trois ou quatre chaînons ou étapes diachroniques: initiation, innovation, extension, fixation, avec la deuxième et la troisième phases réduites parfois à une seule. Chacune d'entre elles devrait, en principe, correspondre à une réalité linguistique synchroniquement circonscrite. Dans la première phase, une construction est fondamentalement exempte de servitudes formelles et sémantiques – indépendamment du contexte, sa signification ne change pas. Dans la deuxième, un contexte spécial, susceptible de favoriser des glissements de sens, apparaît: la signification conventionnelle peut être écartée et une autre devenir privilégiée. Les interprétations doubles sont possibles. La troisième phase consiste à éliminer dans ce contexte spécial la valeur-source. Seule y est maintenue la fonction sémantique nouvellement apparue. La dernière étape correspond à une fixation définitive de la valeur nouvelle indépendamment du contexte (Heine & Song 2011: 621–623). Devenue conventionnelle, elle finit par vouer la valeur-source à apparaître dans certaines structures archaïques ou formules toutes faites (cf. le cas de *mais* dans *n'en pouvoir mais*, la dernière survivance de *magis* latin, supplanté dans tous les autres contextes par *plus*).

En ce qui concerne le glissement sémantique qui a débouché sur l'émergence d'un marqueur à valeur mixte (« la catégorie REF-REC » censée rendre compte de tous les cas où les deux fonctions, réfléchie et réciproque, ont au moins un exposant en commun), les étapes suivantes se dégagent (Heine & Miyashita 2008: 188–189): a) avec les antécédents singuliers, le pronom est associé uniquement au réfléchi (I); b) avec les antécédents multiples (p. ex. SN sujets pluriels ou coordonnés), l'expression de l'une et de l'autre valeur devient possible (=I/II). Il arrive à cette étape que les marqueurs nouveaux soient appelés à la rescousse pour aider à faire le tri entre l'une et l'autre interprétation. À force d'être répétée, chaque attestation du modèle *se* V_{pluriel} avec une valeur

Tableau 2. La chaîne évolutive menant du moins au plus grammaticalisé, en passant par des contextes-passerelles

| Phase | Contexte | Signification |
|---------------|--|---------------------------------|
| I initiation | sans restrictions | signification-source uniquement |
| II innovation | contexte nouveau associé soit à la signification conventionnelle, soit à la signification nouvellement apparue | signification-cible privilégiée |
| III extension | contexte incompatible avec la signification-source | signification-source écartée |
| IV fixation | la signification nouvelle cesse de dépendre du contexte | signification-cible uniquement |

réciproque contribue à le propager et le fixer; c) avec les antécédents multiples et en compagnie de certaines classes de verbes (p. ex. les prédicats symétriques, comme *se partir*, *se dessevrer*, *se departir* ci-dessus), la réciprocité est l'unique valeur accessible (II).

Confrontées avec les données empiriques, certaines composantes de ce modèle ne résistent pas à l'épreuve. En particulier, la phase I avec les antécédents exclusivement simples n'est pas suffisamment bien confirmée dans la grammaire des langues naturelles, encore moins bien en ce qui concerne le latin et les langues romanes en voie de formation. En effet, rien n'empêche *a priori* que les langues qui connaissent la division entre singulier et pluriel admettent tous leurs verbes à apparaître en compagnie d'antécédents pluriels. Autrement dit, une série de prédications réfléchies au sujet des membres particuliers d'une collectivité est possible au même titre qu'au sujet des individus singuliers. En tout état de cause, il n'existe aucune confirmation³ de l'étape initiale proposée par Heine. Cette critique concerne aussi la prétendue absence des antécédents multiples dans les phrases bâties sur les verbes qui signifient des actions typiquement réalisées par les individus sur eux-mêmes, donc réfléchies (*se baigner*, *se raser*,

³ Il s'agit ici apparemment d'un reproche souvent formulé à l'adresse des reconstructions issues de la plume de certains adhérents de la théorie de la grammaticalisation. Même si les stades évolutifs ultérieurs qu'ils proposent ont une bonne confirmation empirique, les débuts d'une instance de grammaticalisation paraissent parfois très spéculatifs. Un des cas les plus discutés concerne les origines de différentes marques de subordination syntaxique. Elles seraient descendues des structures syntaxiquement plus simples, à caractère paratactique. Cependant, aucune preuve convaincante ne vient à l'appui d'une telle voie évolutive. Ce point a reçu un résumé incisif dans les écrits de P. le Goffic (2001: 52) «Le mythe *Au début était la phrase simple; la phrase complexe est venue ensuite* est alors dénué de fondement: un état historique de langage qui ne connaîtrait que des phrases à une seule prédication (des propositions simples), non seulement n'est pas attesté, mais est impensable».

se moucher, se ronger les ongles). Faltz (1977: 3–4) en donne la définition suivante: «a two-argument predication, the argument being a human agent or experiencer on the one hand and a patient on the other» (les chercheurs s'accordent quant au statut des parties du corps des affectés humains; grammaticalement, les inaliénables sont solidaires de leurs propriétaires; cf. Riegel 1991: 140–141).

Il convient, en toute équité, de reconnaître que la ligne de raisonnement de Heine est en partie corroborée par les découvertes de l'analyse du discours. Dans une optique pragmatique, le cumul de deux exposants d'une seule valeur fonctionnelle ou bien l'addition d'un marqueur spécial (comme les combinaisons anglaises du pronom personnel intensifié par *self* pour insister sur le réfléchi) ont cours là où le locuteur estime qu'une construction simple risque de manquer de révéler ses intentions communicatives. Pour ce qui est des séquences réciproques, plus un locuteur s'attend à ce que le signifié lexical du verbe ou des éléments voisins suffise à écarter efficacement le réfléchi, moins il a besoin d'intensifier sa construction avec *l'un l'autre*. À l'inverse, si, contre toute apparence et en dépit des propriétés lexicales du verbe, il y a derrière son message l'intention de communiquer qu'il s'agit d'une série d'actions réalisées sans interaction, le marqueur réfléchi a toutes les chances d'être ajouté. Ce jeu de constructions simples et intensifiées a été succinctement résumé dans la formule de Levinson (2000: 328): les structures marquées s'emploient de préférence pour communiquer des états de choses marqués.

En dépit de son manque de confirmation historique, le modèle de Heine offre aussi certains avantages. En ce qui concerne les étapes intermédiaires de l'évolution de *se*, leur bien-fondé empirique se trouve confirmé par les données qui remontent au latin classique. En compagnie des antécédents pluriels (dont la reconnaissance repose parfois sur les propriétés flexionnelles de la forme verbale; voir Pieroni 2010: 400 sur la co-indexation dans les langues à sujet nul possible), un nombre de plus en plus important de réfléchis est susceptible de recevoir une nouvelle interprétation. Le choix dépend en dernier ressort du signifié lexical du verbe et des attentes des destinataires dans une situation de communication donnée. Une des méthodes de lever les ambiguïtés propres au modèle *se* V_{pluriel} consiste à faire accompagner le pronom de marqueurs additionnels (surtout *ipse, mutuus* et *invicem* pour la réciprocité).

- (6a.) *ubi milites sibi ipsos esse impedimento vidit Cæs., BG 2, 25, 1* «au moment où il s'est aperçu que les soldats se gênaient les uns les autres» (exemple de Heine & Miyashita 2008: 195)
- (6b.) *iam mutuis amplexibus et festinantibus saviis sese perfruuntur et illae sedatae lacrimae postliminio redeunt prolectante gaudio Apul., Met 5, 7, 5* «on s'embrasse avec transport, mille baisers impatients se donnent et se rendent. Aux larmes de la douleur succèdent les larmes que fait couler la joie»
- (6c.) *vixeruntque mira concordia, per mutuam caritatem, et invicem se anteponeudo Tac., Vit. Agr. VI* «[d'Agriola], qui connut [avec Domitia] la merveilleuse entente d'un amour partagé où chacun préférerait l'autre à lui-même»

Les écrits français médiévaux offrent également des phrases réalisant le modèle syntagmatique *se* V_{pluriel} sans *l'un l'autre* qui oscillent systématiquement entre les deux fonctions. Cependant, il arrive que le choix de l'une plutôt que de l'autre d'entre elles ait peu d'importance pour une intercompréhension réussie. Que *se connoissent* ou *se voient* dans les exemples qui suivent (7a.-b.) soient pris au sens de 'se connaissent/se voient chacun lui-même' ou 'se connaissent/se voient l'un l'autre', le fil de l'histoire n'en est pas perturbé. Même en cas d'une mauvaise interprétation, le destinataire ne doit pas forcément revenir sur ses pas et réviser son choix préalable, pour suivre le fil. Le peu de poids informationnel ne l'y contraint pas. Ces cas montrent que l'évolution qui avance par contextes-passerelles peut rester inachevée, c.-à-d. s'arrêter à une des étapes intermédiaires, sans atteindre la phase finale, univoquement réfléchie ou univoquement réciproque. La séquence *l'un l'autre* ne sert donc pas invariablement à débarrasser un échange verbal d'une lecture non désirée.

(7a.) *Li. j. promet a l'autre amours et amitez; ne se connoissent mie, dont che fu grans pitez* (Beaudouin de Sebourc, p. 87) 'Sans se connaître, ils se promettent amour et amitié mutuelle, ce qui donna des effets néfastes'

(7b.) *Et cil an furent mout dolant Quant dedanz anfermé se voient, Car il cuident qu'anchanté soient* (Lancelot; v.2332-2334) «Et les autres s'attristaient de se voir ainsi bloqués à l'intérieur, car ils pensent être les victimes d'un enchantement»

Sauf les cas de figure esquissés ci-dessus où le pronom dans la séquence *se* V_{pluriel} invite à deux lectures concurrentes, mais où son interprétation s'avère peu pertinente, il y a des situations opposées: la reconnaissance des intentions communicatives du locuteur est importante, mais, en dépit de l'absence de *l'un l'autre*, les propriétés lexicales du verbe montrent sans ambiguïté de quelle interprétation, réfléchie (8a. et *se lassent* de 8b.) ou réciproque (8c. et *se fierent* de 8b.), il est question.

(8a.) *Qui cundüent lur nef amunt Reposent sei quar lassét sunt* (Benedeit, *Voyage* ..., p. 47, v.626-627) «Ceux qui naviguent vers l'amont se reposent, fatigués»

(8b.) *Tant se fierent menuemant Que mout se lassent et recroient* (Érec, v.888-889) «Ils luttèrent d'arrache-pied à tel point qu'ils se sentent très fatigués et se retirent»

(8c.) *Avoc les .x. qui se combatent En sont li .xvi. retorné* (Cligès, v.1994-1995) «Avec les dix qui restent engagés dans le combat, il y a seize autres qui y sont revenus»

5. Explications alternatives

Si tous les cas de figure précédemment décrits ont reçu une explication peu ou prou satisfaisante en termes de la chaîne évolutive de Heine, les causes du cumul de deux marqueurs échappent toujours à cet appareil analytique. L'observation des textes anciens fait supposer qu'il s'agit d'un processus consécutif à la nécessité de respecter l'accord sujet-verbe. Il en découle deux conséquences

importantes pour la formation des constructions cumulatives: le flottement de *l'un* vers la périphérie droite de la phrase où il s'associe à *l'autre* pour former avec lui un constituant adverbial et la perte par l'unité ainsi formée du statut de substitut d'argument verbal.

En ce qui concerne l'emplacement des parties du marqueur corrélé, tant que la phrase est bâtie autour d'un verbe non-pronominal, une liberté quasiment non-restreinte semble régner. Contrairement à ce que prédit le critère de variabilité syntagmatique de Lehmann (avec le temps, la localisation d'une unité initialement capable d'être librement déplacée tend à se fixer), le nombre de positions que peuvent occuper *l'un* et *l'autre* augmente au lieu de diminuer. Effectivement, ce groupe a tantôt un caractère continu (exception faite de prépositions, aucun élément ne s'interpose; ici encore il y a deux variantes, préverbal et postverbal: *l'un l'autre V* ou *V l'un l'autre*), tantôt discontinu (*li uns V l'autre*). Il s'y ajoute des sous-types, favorisés par la présence des formes verbales composées (soit *li uns AUX l'autre V_{participe}*, soit *AUX li uns l'autre V_{participe}*; voir 9f.-g.) ou encore par la volonté d'antéposer l'objet au verbe (*li uns objet a l'autre V*; voir 9e.). En présence de tant de fluctuations, encore moins peut-on voir à cette étape se réaliser un autre paramètre de Lehmann (1995/1982: 123–125; Norde 2012: 85): la condensation de plusieurs expressions voisines (cf. aussi la définition de grammaticalisation de Haspelmath 1998: 318 «the gradual drift in all parts of the grammar toward tighter structures, toward less freedom»). Cette variation est sujette uniquement à deux contraintes. Premièrement, l'ordre *l'autre l'un* n'est aucunement attesté. Deuxièmement, dans tous les exemples bâtis autour d'un verbe non-pronominal, *l'un* occupe la position de sujet syntaxique.

- (9a.) *li uns a l'autre afe et jure* (Érec, v.292) «Ils s'assurent et se prêtent un serment mutuel»
- (9b.) *Dex! dit l'une a l'autre, lasse!* (Érec, v.5461) «Ils se disent: Dieu, malheureux que nous sommes»
- (9c.) *Li uns dit a l'autre: «Por voir, ceste doit l'esprevier avoir.»* (Érec, v.759-760) «Ils se disent: C'est vrai, elle devrait avoir un faucon»
- (9d.) *S'a li uns a l'autre mandé qu'a la mivoie assanbleroient* (Cligès, v.3992-3993) «Ils ont convenu de se rencontrer au milieu du chemin»
- (9e.) *Li uns son non a l'autre dist* (Yvain, v.6330) «Ils se disent leurs noms / L'un dit son nom à l'autre»
- (9f.) *Or dites : De cui se plaindra Cil qui des cos avra le pis Quant li uns l'autre avra conquis?* (Yvain, v.6080-6082) «Dites donc: de qui aura à se plaindre celui qui aura reçu le plus de coups, une fois que l'un aura dominé l'autre?»
- (9g.) *Quant dui chevalier sont ansamble Venu a armes en bataille, Li quex cuidiez vos qui mialz vaille, Quant li uns a l'autre conquis?* (Yvain, v.1696-1699) «quand deux chevaliers se sont mesurés en combat singulier, lequel, à votre avis, vaut mieux que l'autre, du vainqueur ou du vaincu?»

Curieusement, l'évolution de *se* au rang de marqueur réciproque finit par restreindre cette liberté débridée. Dans tous les exemples où les deux marqueurs

sont cumulés, *l'un l'autre* représente un groupement postverbal à parties contiguës. Cette stabilité est favorisée par le comportement flexionnel des verbes pronominaux – du moment où le *se* est réciproque, la forme verbale doit être plurielle. Du coup, l'accord entre le sujet *li uns* (cas-sujet masculin singulier) et le verbe pronominal réciproque devient impossible. Au lieu de continuer à agir comme s'ils étaient substitués d'arguments verbaux (sujet et objet qui enchaînent anaphoriquement sur un autre élément du texte), *l'un* et *l'autre* accèdent au rang d'un constituant adverbial, syntaxiquement subordonné au verbe. Leur unique fonction devient désormais celle de signaler que la relation est réciproque. Si ce raisonnement est correct, il montre que le cumul de deux marqueurs ne doit pas nécessairement contribuer à trancher entre le réfléchi et le réciproque⁴.

Le surgisement des constructions où se cumulent les deux marqueurs ne saurait pourtant être attribué uniquement aux facteurs internes à l'organisation syntaxique de la phrase. L'autre mécanisme pouvant être impliqué dans la fusion, sans se rapporter, lui non plus, directement à l'opposition réfléchi vs. réciproque, découle des principes qui régissent le déroulement d'un échange verbal. Pour cette raison, la rencontre de *se* et de *l'un l'autre* sera, dans certains cas du moins, considérée comme un effet procédural plutôt qu'ayant une portée purement distinctive. Ajouté au pluriel d'un verbe pronominal, *l'un l'autre* permet au locuteur de satisfaire le besoin, subjectivement ressenti, de s'exprimer avec moins d'obscurité quitte à produire un excès d'information, à dire plus qu'il n'est requis pour une intercompréhension efficace (Traugott & Dasher 2005: 93–96). Le locuteur espère devancer par là les doutes du destinataire quant à l'interprétation de la séquence (Detges & Waltereit 2011: 179–180). D'abord le pronom *se*, potentiellement très polysémique et réputé tel, agit comme une sorte d'alerte avertissant d'une ambiguïté imminente. Ensuite, des précautions sont prises, justement sous la forme de *l'un l'autre*, pour s'en prémunir. Tout se passe conformément au principe de coopération entre les interlocuteurs: «j'imagine que vous pouvez ne pas saisir la valeur que j'ai l'intention de donner à mon *se*; pour que vous ne me posiez pas de questions là-dessus, j'essaie à l'avance d'écarter vos incertitudes» (Nicolle 2011: 405–407). Ce raisonnement s'inscrit dans le scénario esquissé par Grice dans ses maximes de quantité et de manière. Les changements grammaticaux mis au compte des stratégies communicatives qu'emploie un locuteur désireux d'assurer à son message le maximum d'efficacité sont parfois appelés «subjectivation» (Pérez Saldanya 1998: 28–29).

⁴ Les emplois discontinus de *l'un l'autre* n'en deviennent pas pour autant voués à une extinction totale. Les parties du marqueur gardent leur faculté d'apparaître dans une phrase à titre de substitués d'arguments verbaux et l'accord sujet-verbe reste obligatoire si une variable liée prend la relève de *l'un* pour être corrélée avec *l'autre* et exprimer la réciprocité. Cet usage est préservé de nos jours: (i) *Chescuns plaint l'autre plus que sei* (*Roman de Thèbes*, v.6248) «Chacun d'eux s'apitoie sur l'autre plus que sur lui-même», (ii) *Aucune femme n'avouera jamais être moins bien vêtue que l'autre* (exemple fabriqué).

Le caractère procédural de la séquence *se* V_{pluriel} *l'un l'autre* se dote d'une confirmation de plus en plus abondante dans les textes post-médiévaux. En témoignent les phrases ci-dessous, construites autour de *se entrebattre*, *se pelauder*, *se regarder*, *se toucher*, avec des sujets ouvertement exprimés. Elles véhiculent un surplus d'information et manifestent par là le souci de Rabelais de déjouer à l'avance le risque que ses lecteurs se sentent égarés.

- (10a.) *Soubdain ie me advise de mes lardons, & les leur gettoys au meillieu d'entre eulx, & chiens d'aller; & se entrebattre l'ung l'autre à belles dentz, à qui auroit le lardon. Par ce moyen me laisserent, & ie les laisse aussi se pelaudant l'ung l'autre ...* (François Rabelais, *Pantagruel*, Cha. X *Comment Panurge racompte ...*; D'après l'édition princeps de 1532; Version html: Pierre Perroud) http://athena.unige.ch/athena/rabelais/rabelais_pantagruel.html «Tout d'un coup, j'ai pensé à mes lardons et je les ai jetés à la meute. Les chiens se sont mis à les saisir, en se disputant, à grand renfort de dents, lequel doit s'en emparer. C'est alors que j'ai pu me sauver d'eux et les laisser continuer le combat dans la mêlée pour les lardons»
- (10b.) *Petron estoit en ceste opinion que feussent plusieurs mondes soy touchans les uns les aultres en figure triangulaire aequilaterale* (François Rabelais, *Le Quart-Livre*, Cha. LV *Comment en haulte mer Pantagruel ouyt ...*; Transcription directement d'après un micro-film de l'édition Michel Fezandat de 1552. Version html: Pierre Perroud) http://athena.unige.ch/athena/rabelais/rabelais_quart_livre.html «Pétrone était d'avis qu'il existait plusieurs mondes qui se touchaient l'un l'autre en formant un triangle équilatéral»
- (10c.) *... serviteurs du deffunct tous effrayez se regardoient les uns les aultres en silence sans mot dire de bouche* (François Rabelais, *Le Quart-Livre*, Cha. XXVII *Comment Pantagruel raisonne sus la dicession ...*; Transcription directement d'après un micro-film de l'édition Michel Fezandat de 1552. Version html: Pierre Perroud) http://athena.unige.ch/athena/rabelais/rabelais_quart_livre.html «Effrayés, les serviteurs du mort se regardaient les uns les autres en silence, sans dire un mot»

Encore minoritaires au XVI^e siècle, les séquences cumulatives constituent une innovation dans la mesure où la co-présence des deux marqueurs y concerne les verbes autres que les verbes de mouvement qui détenaient le monopole au Moyen Âge. En même temps, le texte rabelaisien contient des exemples où tout se passe en accord avec le scénario proposé par Heine: le contexte-passerelle se laisse effectivement discerner dans la séquence *se peussent confesser* qui, pour être interprétée comme réciproque, a besoin de *les unes aux autres*.

- (11) *... le Pape Ian XXII passant un iour par l'abbaye de Coingnaufond, feut requis par l'Abbesse, & mères discrètes, leurs conceder un indult, moyenant lequel se peussent confesser les unes es aultres, alleguantes que les femmes de religion ont quelques petites imperfections secrètes* (François Rabelais, *Le Tiers-Livre*,

Cha. XXXIII *Comment les femmes ordinairement ...*; Édition Fezandat, Paris, 1552, sans remaniement. Version html: Pierre Perroud) http://athena.unige.ch/athena/rabelais/rabelais_tiers_livre.html «Un jour, l'abbesse de Coingnaufond et d'autres discrètes mères de ce couvent ont humblement sollicité le pape Jean XXII, qui passait par l'abbaye, pour leur décerner une indulgence grâce à laquelle elles auraient pu se confesser les unes aux autres, sous prétexte que les religieuses, elles aussi, se rendent parfois coupables de petites imperfections secrètes»

Les attestations tardives de *se V_{pluriel} l'un l'autre* en français fournissent, en outre, un argument au débat sur la chronologie de la diffusion des innovations grammaticales dans le territoire roman. L'emploi du modèle cumulatif dans d'autres langues néo-latines a devancé son avènement en français. En témoignent les exemples catalans ci-dessous, tous provenant de textes rédigés au XIII^e siècle. La co-présence du pronom et du marqueur issu de *unus alterum* y est indépendante des propriétés lexico-sémantiques du verbe.

- (12a.) ... *e ploraren amdós molt fort e demanaren-se perdó la I al altre* Crònica [B. Desclot], Pàg. II.157, linia: 15 «Les deux fondirent en larmes et se demandèrent pardon l'un à l'autre»
- (12b.) ... *ls uns ab los atres acordaren-se e parlaren a i_a part que se n'irien la major partida d'èls del Pug*. Llibre dels fets del rei en Jaume, Fol.105v, linia: 8 «Ils convinrent les uns avec les autres et dirent en aparté que la majorité d'entre eux quitterait El Puig»
- (12c.) ... *nyul temps ne fos gerra entr'èl e mi, si doncs nós amdós, cors a cors, no ns desexiem la un de l'autre* Crònica [B. Desclot], Pàg. IV.8, linia: 7 «... que la guerre ne soit en nul temps menée entre lui et moi de sorte que nous deux, corps à corps, ne soyons séparés l'un de l'autre»

Ces différences chronologiques posent un défi à certaines hypothèses sur le degré de grammaticalisation (la subjectivation en est un des mécanismes) de différentes langues romanes. Il se dégage des analyses consacrées à ce problème (Lamiroy & De Mulder 2012: 204–208; Carlier, De Mulder & Lamiroy 2012: 289–291) une échelle où se situent, à l'un des pôles, les langues conservatrices dont les grammaires ont été érodées à un pas plus lent et, à l'autre, celles où les changements grammaticaux ont été précipités. À l'issue de ces comparaisons, le français est quasi univoquement qualifié de plus grammaticalisé que ses congénères romans. Sans contredire ces résultats, la diffusion du modèle *se V_{pluriel} l'un l'autre* incite à plus de prudence. Alors qu'une langue peut légitimement passer pour plus innovatrice que d'autres, il peut y avoir des segments de son système grammatical où l'évolution progresse à un rythme plus lent (López Izquierdo 2014: 786–787).

6. En guise de conclusion

Au début de la présente étude, deux attributs diachroniques ont été associés à l'avènement des constructions nouvelles: changement directionnel et progression lente au cours de laquelle une paire forme-sens se fraie un chemin pas à pas avant d'être reçue dans un système grammatical. Dans ce qui précède, une tentative a été faite de démontrer que le schéma où se cumulent un pronom réfléchi et le marqueur corrélé *l'un l'autre* est une construction de plein droit. Qu'en est-il des attributs évolutifs de cette séquence?

En diachronie, le changement directionnel consisterait à ce que, autrement que *unus alterum*, peu documenté à l'écrit en latin classique (et beaucoup mieux en latin tardif), *l'un l'autre* s'emploie universellement en ancien français. Il cerne tous les types de réciprocité (indépendamment du nombre de participants et du mode de leur quantification). Curieusement, à l'opposé de *unus alterum* dont les parties enchaînaient toujours sur des éléments antérieurement introduits dans un texte, il existe dans les écrits médiévaux une sous-construction où les liens anaphoriques sont relâchés. Il s'agit d'une séquence destinée à exprimer la réciprocité non-spécifique, dépourvue d'ancrage temporel, qui met en scène des situations présentées comme possibles ou valables à n'importe quel moment. Dans certaines manifestations de la paire forme-sens *l'un N_{singulier} l'autre*, le nom qui pourrait normalement servir d'antécédent aux éléments du marqueur, devient partie intégrante de la construction même. En termes constructionnels, une telle évolution équivaut au flottement vers le pôle schématique de l'axe. «Schématique» signifie ici que la paire forme-sens nouvellement créée s'avère très flexible en ce qui concerne les relations anaphoriques de ses parties avec le reste du texte.

- (14a.) *Tramblerent les cités desi qu'en la raïs; Trestous li firmamens par estoit si noircis Que li uns hom de l'autre ne pot estre choisis, Et por ce que li cieus estoit si oscurcis Ardoient en la sale mil cierge couleïs.* (Alexandre de Paris, *Roman d'Alexandre, branche 4*; p. 343, XII^e s.) «Les cités et leurs abords se mirent à trembler; le ciel se couvrait de tant d'obscurité que personne n'arrivait à reconnaître l'autre. Et puisque le ciel devenait si noirci, un millier de chandelles brûlaient dans la salle»
- (14b.) *Nul ne se vieut de mal retraire, Ne vers Dieu tourner soy et traire: Nul ne garde mes la Dieu loy. En nul n'a loiauté ne foy, Et un voisin l'autre conchie; L'un sur l'autre a grant envie, L'un de l'autre la marchandise Blasme, c'est envieuse guise. Loiauté ne foy mes n'i a.* (Anonyme, *Bestiaire marial*, p. 168, XIV^e s.) «Personne ne veut se libérer des étreintes du mal, ni s'adonner au Seigneur; personne n'est respectueux des lois divines; la loyauté et la foi manquent à tous; les individus se souillent et s'acharnent dans une envie mutuelle en dénigrant l'un la marchandise de l'autre; la loyauté et la foi ont disparu pour de bon»

La fortune de *l'un l'autre* ne s'arrête pas là. L'innovation suivante concerne l'émergence de la construction où ce marqueur apparaît conjointement avec

un *se*. C'est ici qu'intervient le second paramètre annoncé au début: progression survenue graduellement, par la voie analogique. L'analogie consiste dans l'imitation du modèle initialement soumis aux contraintes lexicales. D'abord attestée dans les phrases bâties autour des verbes de mouvement pour assurer que ne soient confondues complétude et incomplétude syntaxiques, la séquence *se V_{pluriel} l'un l'autre* cesse d'être sélective quant au signifié lexical de son verbe. Le pas décisif est fait au moment où les deux parties du marqueur corrélé commencent à apparaître ensemble et où la phrase a besoin d'un sujet syntaxique autre que *li uns*. En outre, la fixation de ce modèle auprès des classes lexicales toujours nouvelles peut être mise au compte de la subjectivation, mécanisme qui, au prix d'un excès d'information, remplit les besoins individuellement ressentis des locuteurs. La motivation ultime est à chercher, dans ce cas-là, dans les stratégies discursives censées assurer une expression efficace des intentions des locuteurs. Qu'on recoure ou non dans une situation de communication donnée à une telle stratégie reste une décision prise individuellement. Avant qu'elle n'accède au rang de contrainte, il y a besoin d'un nombre très élevé de réalisations individuelles et spontanées de la séquence *se V_{pluriel} l'un l'autre*. Rien donc d'étonnant à ce que son expansion ait duré tant de temps et qu'elle ne soit arrivée à son accomplissement que dans l'après Moyen-Âge.

Références

- Carlier, A., W. De Mulder et B. Lamiroy 2012. Introduction: The pace of grammaticalization in a typological perspective. *Folia Linguistica* 46(2): 287-302. <http://dx.doi.org/10.1515/flin.2012.010>
- Creissels, D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Vol. 2: *La phrase: Valence verbale, transitivité et voix*. Paris: Hermes Sciences Lavoisier.
- De Mulder, W., et B. Lamiroy 2012. Gradualness of grammaticalization in romance: the position of French, Spanish and Italian. In K. Davidse, T. Breban, L. Brems et T. Mortelmans (éds.), 199-226. *Grammaticalization and language change: New reflections*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. <http://dx.doi.org/10.1075/slcs.130.08mul>
- Detges, U., et R. Waltereit 2011. Turn-taking as a trigger for language change. In S. Dessi Schmid, U. Detges, P. Gévaudan, W. Mihatsch et R. Waltereit (éds.), *Rahmen des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varietätenlinguistik, Kognitiven und Historischen Semantik*, 175-190. Tübingen: Narr.
- Dimitriadis, A. 2008. Irreducible symmetry in reciprocal constructions. In E. König et V. Gast (éds.), *Reciprocals and reflexives. Theoretical and typological explorations*, 375-409. Berlin – New York: De Gruyter. <http://dx.doi.org/10.1515/9783110199147.375>

- Faltz, L.M. 1977. *Reflexivization: A study in universal syntax*. Thèse pour le doctorat, Berkeley: University of California
http://www.researchgate.net/publication/35082768_Reflexivization__a_study_in_universal_syntax_
- Flobert, P. 1975. *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*. Paris: Belles Lettres.
- Fried, M. 2013. Principles of constructional change. In T. Hoffmann et G. Trousdale (eds.), *The Oxford Handbook of construction grammar*, 419-437. Oxford: Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/oxfordhb/9780195396683.013.0023>.
- Guentchéva, Z., et N. Rivière 2007. Reciprocal and reflexive constructions in French. In V.P. Nedjalkov (avec la collaboration de E.Š. Geniušienė et Z. Guentchéva), *Reciprocal Constructions*. vol. 2, 561-607. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Haspelmath, M. 1998. Does grammaticalization need reanalysis? *Studies in Language* 22: 315-351.
- Heine, B., et H. Miyashita 2008. The intersection between reflexives and reciprocals: A grammaticalization perspective. In E. König et V. Gast (eds.), *Reciprocals and reflexives. Theoretical and typological explorations*, 169-223. Berlin-New York: De Gruyter. <http://dx.doi.org/10.1515/9783110199147.169>
- Heine, B., et H. Narrog 2009. Grammaticalization and linguistic analysis. In: B. Heine et H. Narrog (eds.), *The Oxford Handbook of linguistic analysis*, 401-423. Oxford: Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199544004.013.0016>.
- Heine, B., et K.-A. Song 2011. On the grammaticalization of personal pronouns. *Journal of Linguistics* 47(3): 587-630. <http://dx.doi.org/10.1017/S0022226711000016>.
- Le Goffic, P. 2001. Sur les sources et le développement de la subordination dans le langage: l'exemple de l'indo-européen. *Recherches en linguistique et psychologie cognitive* (Travaux du CIRLEP) 16: 25-56.
- Lehmann, C. 1995/1982. *Thoughts on grammaticalization*. Munich: Lincom.
- Levinson, S.C. 2000. *Presumptive meanings. The theory of generalized conversational implicature*. Cambridge MA: The MIT Press.
- López Izquierdo, M. 2014. Sobre la distinción innovador/conservador y los modelos secuenciales en la lingüística histórica. *RILCE. Revista de Filología Hispánica* 30(3): 776-806.
- Manoliu, M.M. 2011. Pragmatic and discourse changes. In: M. Maiden, J.Ch. Smith et A. Ledgeway (eds.), *The Cambridge history of Romance languages*. Vol.1 *structures*, 472-531. Cambridge: Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/CHOL9780521800723.011>.
- Meinschaefer, J., et C. Kelling 2004. How lexicalization patterns influence syntax: Motion verbs in French and English. In: M. Andronis, E. Debenport, A. Pycha et K. Yoshimura (éds.), *Proceedings of the Chicago linguistic society, Volume I of CLS 38*, 437-452. Chicago: University of Chicago.

- Mutz, K. 2012. SE-verbs, SE-forms or SE-constructions? SE and its transitional stages between morphology and syntax. In: S. Gaglia et M.-O. Hinzeln (éds.), *Inflection and Word Formation in Romance Languages*, 319-346. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. <http://dx.doi.org/10.1075/la.186.12mut>.
- Nicolle, S. 2011. Pragmatic aspects of grammaticalization. In: H. Narrog et B. Heine (éds.), *The Oxford handbook of grammaticalization*, 401-412. Oxford: Oxford University Press. <http://dx.doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199586783.013.0032>.
- Norde, M. 2012. Lehmann's parameters revisited. In: K. Davidse, T. Breban, L. Brems et T. Mortelmans (éds.), *Grammaticalization and language change: New reflections*, 73-110. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. <http://dx.doi.org/10.1075/slcs.130.04nor>.
- Pérez Saldanya, M. 1998. *Del llatí al català. Morfosintaxi verbal històrica*. València: Universitat de València.
- Pieroni, S. 2010. Deixis and anaphor. In: P. Baldi et P. Cuzzolin (éds.), *New perspectives on historical latin syntax*. Vol. 3: *Constituent syntax: Quantification, numerals, possession, anaphora*, 389-501. Berlin-New York: De Gruyter. <http://dx.doi.org/10.1515/9783110215465.389>.
- Riegel, M. 1991. Transitivité et conditionnements cognitifs: la relation partie-tout et la complémentation verbale. *LINX* 24: 133-146.
- Traugott, E., et R.B. Dasher 2005. *Regularity in semantic change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Trousdale, G. 2012. Grammaticalization, constructions and the grammaticalization of constructions. In: K. Davidse, T. Breban, L. Brems et T. Mortelmans (éds.), *Grammaticalization and language change: New reflections*, 167-198. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. <http://dx.doi.org/10.1075/slcs.130.07tro>.
- Trousdale, G. 2014. On the relationship between grammaticalization and constructionalization. *Folia Linguistica* 48(2): 557-578. <http://dx.doi.org/10.1515/flin.2014.018>.
- Van Goethem, K. 2015. Cette mesure est-elle vraiment clé? A constructional approach to categorial gradience. *Journal of French Language Studies* 25(1): 115-142. <http://dx.doi.org/10.1017/S095926951300046X>.
- Waltereit, R. 2012. *Reflexive marking in the history of French*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.

Corpus

- The ARTFL Project, *Textes de français ancien*, Department of Romance Languages and Literatures, Division of the Humanities, The University of Chicago <http://artfl-project.uchicago.edu/content/tfa> (accès le 21 octobre 2015)
- DÉCT: *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*, <http://www.atilf.fr/dect>, LFA/Université d'Ottawa – ATILF/CNRS & Université de Lorraine (accès le 4 novembre 2015).
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales – TLFi <http://www.cnrtl.fr/> (accès le 7 novembre 2015).

Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française – *Trésor de la Langue Française informatisé* <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (accès le 24 novembre 2015).

Itinera Electronica: Du texte à l’hypertexte – AgoraClass <http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances>.

CICA – *Corpus Informatizat del Català Antic* (dirigit por Joan Torruella junt ab Manuel Pérez Saldanya i Josep Martines) <http://www.cica.cat/> (accès le 24 octobre 2015).

ATHENA – Pierre Perroud http://athena.unige.ch/athena/bon/bon_prefaces_rabelais.html (accès le 20 novembre 2015).